

habitat espace public

et droits culturels

Habitat espace public et droits culturels

Rédaction collective dans le cadre de la démarche Paideia dans le Dunkerquois 2020-2021 – édition mars 2022

Coordination : Anne Aubry et Christelle Blouët, Réseau culture 21 et le groupe habitat espace public.



Publié sous Licence creative commons

Vous êtes autorisé à :

Partager — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats

Adapter — remixer, transformer et créer à partir du matériel

Selon les conditions suivantes :

Attribution — Vous devez créditer l'œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son œuvre.

Pas d'Utilisation Commerciale — Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette œuvre, tout ou partie du matériel la composant.

Partage dans les Mêmes Conditions — Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'œuvre originale, vous devez diffuser l'œuvre modifiée dans les mêmes conditions, c'est à dire avec la même licence avec laquelle l'œuvre originale a été diffusée.

Pas de restrictions complémentaires — Vous n'êtes pas autorisé à appliquer des conditions légales ou des mesures techniques qui restreindraient légalement autrui à utiliser l'œuvre dans les conditions décrites par la licence.

habitat espace public

et droits culturels

Préambule	4
a. Observer-mener l'enquête de terrain	8
b. Éviter les pièges du marketing	10
c. Se rendre poreux	11
d. Générer du changement en profondeur	12
e. Explorer les espaces publics potentiels du numérique	14
f. Organiser l'accompagnement social des personnes	16
g. Créer des espaces-temps d'intelligence collective	18
Mémo	25
Ressources	27

Les droits culturels...

De quoi s'agit-il vraiment ? Comment les saisir, les comprendre ? Quelle approche méthodologique nous offrent-ils ? Si les droits culturels bénéficient de plus de visibilité depuis quelques années, nous nous interrogeons sur leur traduction dans la pratique professionnelle des réseaux d'acteurs impliqués dans les politiques publiques (élu.e.s, fonctionnaires, associations, habitant.e.s..).

Quelques mois après l'introduction de ces droits à la loi NOTRe (en 2015) et à la loi LCAP (en 2016), ces questions d'appropriation et de mise en œuvre se sont posées à la direction de la Culture de la Communauté Urbaine de Dunkerque dès 2017.

Nous pressentions que la réflexion serait riche d'enseignements, de rencontres, d'échanges et qu'elle pourrait aussi avoir une portée transformative de nos pratiques et de notre capacité à co-concevoir des politiques publiques adaptées au territoire. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité nous engager dans la recherche-action Paideia. Notre ambition initiale à l'échelle de la direction culture s'est rapidement ouverte à une démarche territoriale qui a rassemblé une centaine de partenaires - dont une quarantaine particulièrement impliqués.e.s.

Ces personnes ne sont pas uniquement issues du milieu culturel. C'est ce que nous souhaitions et c'était la plus grande difficulté : permettre à nos partenaires de voir au-delà du terme « culture » dans son acceptation étroite pour qu'ils s'autorisent à rejoindre ce travail quel que soit leur champ d'action et d'expertise. En effet : la définition de la culture sur laquelle se basent ces droits est une définition large qui dépasse la simple acceptation des arts au sens classique du terme. Cette approche ouvre les politiques publiques culturelles à des enjeux qui dépassent ceux de la culture et des arts institutionnels et permet de prendre conscience de la dimension culturelle de l'ensemble des politiques publiques portées au sein d'un territoire.

La démarche engagée implique les participant.e.s. Elle repose sur une volonté partagée de prendre du recul sur ses cadres, pratiques, sa posture, ses automatismes... En cela, elle bouleverse, interroge et remet en question. Mais c'est là aussi tout son intérêt. Dans les faits, cela passe par l'analyse de cas issu de nos vies professionnelles au regard des droits culturels.

Ce travail d'analyse a pu s'appuyer sur différentes phases :

2019, la phase d'acculturation : il s'agissait là de comprendre ce que sont les droits culturels. S'approprier chacun.e les siens pour mieux respecter ceux des autres dans nos pratiques, s'approprier la grille d'analyse.

2020, l'approfondissement : sur la base des cas pratiques partagés, nous avons défini 6 thématiques de travail pertinentes. Elles seront chacune l'objet des livrets que vous avez entre les mains. La crise sanitaire ne nous a pas empêché.e.s de les mettre collectivement au travail, loin de là. Les échanges ont pu se poursuivre en visioconférences et les enseignements ont commencé à s'écrire.

2021, l'ouverture et la mise en application : il s'agit maintenant de clôturer cette première phase de travail, de finaliser ces premiers petits livrets méthodologiques qui ne constituent qu'un point de départ au travail à venir et qui nous permettront d'ouvrir encore le cercle partenarial pluridisciplinaire qui se structure autour de cette approche.

Les carnets que vous avez entre les mains sont une photographie en l'état du travail et des réflexions menées au sein des 6 groupes de travail qui ont émergé au fil des échanges. Ils ont vocation à témoigner de la réalité du territoire à un temps T et doivent être le prétexte à poursuivre cette recherche, comme un premier tremplin sur lequel laisser nos idées rebondir.

La suite est donc à écrire ensemble !

« Pourquoi ce serait
une agence de marketing
territorial qui déciderait de
comment on représente chez
moi ? Si quelqu'un doit décider
de quelque chose, pourquoi ce
ne serait pas moi ? »

Zelda Soussan, metteuse en scène en espace public, Le LUIT
(Laboratoire Urbain d'Interventions Temporaires)

La politique publique, parfois au travers d'une politique spécifique comme la Politique de la ville, tente d'améliorer les conditions de vie des habitant.e.s.

Les résultats laissent parfois les habitant.e.s perplexes, voire défiant.e.s vis-à-vis des institutions publiques et privées (constructeurs, aménageurs, bailleurs, etc.). Cela révèle souvent l'écart entre les regards extérieurs, la visée institutionnelle et la vision de leur quartier par les habitant.e.s.

Les problématiques auxquelles sont confrontés les acteurs publics nécessitent de coopérer autour d'enjeux communs, en évitant l'écueil d'une mise en concurrence des parties prenantes, que ce soit par le biais d'appels à projets, ou d'autres formes de dispositifs institutionnels.

Comment identifier les modes opératoires qui améliorent les conditions de vie des personnes ? Comment renforcer la légitimité des habitant.e.s à s'investir dans la transformation de leur cadre de vie ?

Les rapports et les échanges évoluent mais les espaces publics sont des lieux de croisement au cœur de la vie des habitant.e.s. En développer les usages semble être un levier d'action pour régénérer la vie sociale. Ils contribuent à valoriser de nouvelles dynamiques au sein de la vie sociale de la cité.

a.

Observer-mener
l'enquête de terrain

Considérer la diversité des points de vue.

Connaître le milieu dans lequel on intervient requiert la prise en compte d'une diversité de points de vue et de réalités (géographique, sociale, culturelle, etc.).

Comment prendre conscience que nos lunettes sont teintées de nos propres références culturelles ?

Comment reconnaître les personnes comme des ressources précieuses pour diversifier nos manières de penser, de voir, de sentir le terrain, de se représenter la réalité ? Il s'agit de fait d'accepter que le contexte soit mouvant, évolutif et ne puisse être figé en une photographie qui ne saurait à elle seule être représentative. C'est cette qualité des mouvements identifiables au sein du quartier grâce à ce dont témoignent les habitant.e.s qui peut permettre de ressentir plus finement sa dynamique.

Un travail de terrain sur l'habitat et l'espace public doit pouvoir embarquer les habitant.e.s, susciter leur intérêt sans le formuler préalablement pour eux, mais aussi accepter le « non-intérêt » comme faisant partie de la concertation.

Le travail de terrain sur l'habitat et l'espace public ne peut donc se concevoir que s'il tient effectivement compte du contexte et de ses dynamiques. Il doit être envisagé comme un mouvement à réinterroger en permanence au fil du travail. Ces dynamiques sont la résultante de la vie du quartier et de ses habitant.e.s : ainsi, il ne s'agit pas de formuler préalablement des constats et conclusions qui leur seraient étrangères. La concertation passe par l'écoute, l'observation, le dialogue et aussi une forme d'humilité qui implique d'accepter pour ce qu'il traduit le « non-intérêt » potentiel de certain.e.s.

b.

Éviter les pièges du marketing

Le pouvoir de se dire.

« Représenter un territoire » et « fixer une image » est en soi problématique. Comment percevoir la richesse d'un milieu sans tomber dans les pièges du marketing ?

Comment les personnes identifient-elles ce par quoi elles veulent être représentées ?

Ce travail permet de prendre du recul et d'entrer dans une dynamique de réflexion sur ce qui est montré et dit sur son environnement.

Chaque lieu doit avoir une fonction, un objet. Les espaces de partage, voire même de vide permettant d'être réinvestis et réimaginés ne sont pas pris en compte. Ainsi la tendance est à la « modélisation » des espaces et des types d'action à conduire pour repenser les lieux de vie des habitants.

Cela peut conduire à une forte standardisation : les aménagements et actions proposés se ressemblent d'une ville à l'autre, d'un quartier / espace / lieu de vie à l'autre. Les propositions finissent par être « neutres », souvent au nom de l'intérêt général, ou encore pour « parler à tous ».

En voulant parler à tous et à toutes, on prend le risque de ne parler à personne. Les habitant.e.s ne se reconnaissent plus dans les propositions et n'investissent que peu ou pas les aménagements proposés. Pour que les constructions collectives de mobilier urbain, les jardins en pieds d'immeubles et autres parcs soient investis, il est nécessaire de se donner les moyens d'écouter réellement la parole des habitant.e.s, d'en tenir compte et d'accepter que les savoirs et expertises se partagent.

c.

Se rendre poreux

La valeur des contributions des habitant.e.s.

Parfois, le projet prend le pas sur l'implication des habitant.e.s et leur appropriation des espaces. Se rendre poreux à leur contribution est primordial pour les concerner. Il est nécessaire de laisser du vide car un apport n'a de valeur que s'il est reconnu nécessaire.

Comment savoir prendre le risque du vide ?

Le vide ici est à comprendre comme un espace-temps qui n'a pas été pensé et rempli à l'avance, c'est une respiration qui laisse la place à un investissement, qu'il soit personnel ou collectif.

Comment favoriser les expressions en dépassant les rapports de domination ?

Il s'agit de considérer que ce que les personnes ont à dire et à apporter nous est nécessaire pour faire notre travail. Cela requiert de garantir l'égalité entre les personnes et de prendre le temps de la traduction réciproque si cela est nécessaire.

Un espace d'expression se crée quand les personnes sont réellement écoutées, quand leurs propos sont retransmis et servent à avancer. Cela requiert également d'accepter d'entendre les objets sur lesquels les personnes souhaitent s'exprimer et cela contribue à la création d'un commun.

Il s'agit de concilier les désirs et les cadres dans une société qui tend à la normativité. Dire qui nous sommes et d'où nous parlons, pour expliquer ce vers quoi nous désirons aller, sans jamais fermer la porte aux idées et façons de faire diverses contribue à capaciter les personnes pour qu'elles se sentent légitimes d'être les porte-parole des enjeux propres à leur lieu de vie.

Pour le permettre pleinement, il ne faut pas simplement prôner le droit à l'expérimentation mais bien aussi le droit à l'échec. Une fois ces mots posés, la parole peut réellement se libérer.

d.

Générer du changement en profondeur

**Le travail des communs par
la politique publique.**

Les projets d'aménagement urbain se contentent parfois de modifications de surface. Le changement des conditions de vie des habitant.e.s requiert une appropriation par les personnes de ce qui les concerne.

Comment créer du patrimoine commun ? En quoi ce travail est-il le terreau de la capacitation des personnes ?

Le patrimoine comme commun est constitué de ce qui nous relie, nous attache à un lieu, à une ville, à notre famille, aux relations que l'on crée, au travail que l'on fait. Dans le cadre de cette lecture ouverte, le patrimoine commun fait le récit non pas seulement des puissants dont les noms apparaissent dans les livres d'histoire, mais raconte le quotidien partagé et hérité des personnes. En tenir compte, c'est reconnaître les personnes dans leur complexité et dans leurs héritages respectifs ; en accepter les particularités sans en faire un vecteur d'exclusion, les vivre comme un socle sur lequel construire et échanger plutôt que comme une boîte précieuse qui resterait fermée.

Comment s'approprier l'espace public, se sentir « chez soi » avec d'autres que soi ?

Travailler sur les liens intergénérationnels et de manière générale, sur l'action collective pour redéfinir ce qui nous est commun favorise l'expression des habitant.e.s. S'attacher aux patrimoines, aux histoires, aux dynamiques d'un milieu permet de donner du sens aux actions et projets avec les habitant.e.s.

Comment pérenniser le lien, poursuivre la concertation et associer les personnes à la politique publique ? C'est un enjeu important, notamment en temps de crise sanitaire où les temps de travail commun ne sont plus possibles, où l'espace public est mis à mal.

e.

Le numérique, un commun ?

**Explorer le potentiel espace public
du numérique.**

À l'origine, internet et le web avaient été pensés comme des outils de partage de la connaissance. Les forums de discussion ont vite fleuri, les espaces de réalité virtuels se sont développés dès les années 2000 et, si la plupart des temps de travail en concertation ont été annulés en 2020 pendant le confinement, d'autres espaces de travail virtuels se sont créés.

À quelles conditions l'espace numérique devient-il « espace public » ?

Que ce soit dans le jeu vidéo ou bien dans les logiciels professionnels, de nouveaux espaces sont apparus dans le quotidien de nombreuses personnes. Lieux d'échanges de savoirs, mais aussi de désinformation ; lieux de rencontres dans des espaces hors de la réalité, mais aussi terreau du harcèlement numérique... En tant que société, nous commençons à peine à prendre la mesure de ce que produisent ces nouveaux espaces et les modes de communication qu'ils induisent.

Comment les usages du numérique dépassent-ils la seule communication ?

À quelles conditions les usages du numérique peuvent-ils être partagés au bénéfice d'un commun ? Comment interrogeons-nous les manières d'être en relation avec les habitant.e.s ?

Souvent présentée comme la solution miracle à tous les problèmes, la dimension « marketing » des outils numériques n'est pas à minimiser. Nous savons aussi que les réunions en présentiel sont plus riches en termes d'échanges et de contributions. Le tout numérique prôné à l'heure actuelle questionne en effet la place de l'humain dans nos interactions. Lorsqu'on est invité.e à l'ubiquité, être présent.e en pleine conscience relève du défi.

f.

Construire ensemble les grands projets urbains

**Travailler la relation entre les habitant.e.s
et les grands projets urbains.**

Les projets de renouvellement urbain sont une opportunité pour les habitant.e.s à condition que les personnes puissent elles-mêmes énoncer ce qui est positif pour elles.

Le développement social local peut être vecteur d'émancipations individuelles et collectives s'il permet une veille individuelle et attentive des personnes qu'il accompagne. Il permet de donner l'impulsion qui mène à l'expérimentation, puis à la fabrication de projets personnels en se projetant sur le commun.

Les groupes de suivi social composés d'une diversité de professionnel.le.s semblent être un bon levier du pouvoir d'agir de chacun.e, des personnes accompagnées comme des accompagnant.e.s. Cet accompagnement demande des ressources humaines importantes si l'on veut qu'il soit qualitatif.

Comment construire des coopérations efficaces pour l'accompagnement des personnes ?

Les dispositifs de relogement, s'ils se fondent souvent sur une nécessité sanitaire et urbaine, comportent une violence intrinsèque dont chacun.e est conscient.E – et qui n'épargne aucune des parties prenantes.

Les habitant.e.s ont des repères structurants dans leur vie quotidienne. Lorsque leur lieu de vie est réaménagé, ou plus encore, lorsque leur habitat est voué à la destruction et nécessite un relogement, un accompagnement social est capital, y compris pour les habitant.e.s qui ne sont pas en difficulté, car il ne s'agit pas seulement de déplacer la population d'un point A à un point B. Des vies sont chamboulées, pour le meilleur ou pour le pire.

g.

Prendre le temps de l'intelligence collective

Une démocratie en actes.

Les programmes de rénovation urbaine sont des processus au long cours et les habitant.e.s ne voient pas toujours les perspectives qu'ils ouvrent. Les acteurs de proximité sont souvent en peine de leur donner les informations, eux-mêmes étant pris dans des circuits trop complexes.

La défiance des habitant.e.s vis-à-vis des institutions augmente, y compris dans les démarches de « concertation ». Elle est la conséquence d'expériences antérieures où leurs avis et envies n'ont pas compté, où ils n'ont jamais reçu de réponses à leurs interpellations, où leur participation a été instrumentalisée.

Les outils et méthodes d'intelligence collective sont à promouvoir pour aller de la concertation des habitant.e.s à la co-construction de projets qui fassent sens pour chacun.

Comment avoir plus de prise sur les décisions qui concernent les citoyen.ne.s ?

Comment développer davantage la vie démocratique ?

On ne sait pas gérer les conflits d'usage autrement que par l'énonciation d'interdictions à occuper les espaces. Il est temps de dépasser ces interdits pour repenser les conditions de nos vies communes. Cela requiert un changement de posture : les professionne.le.s ont à organiser les conditions de production d'intelligence collective avec les personnes concernées.

Mettre les conseils de quartier au cœur de ces processus constitue une première réponse à cette problématique. Les acteurs de l'éducation populaire sont également ressources pour déployer des dynamiques démocratiques outillées afin de croiser les savoirs nécessaires à toute prise de décision.

« En déambulant dans Degroote, une chose me frappe. Que ce soit pour le déménagement de ce quartier de Tétéghem ou pour ceux de Saint-Pol, rien n'est organisé pour marquer la solennité du moment. Pas même un barbecue ou une cérémonie quelconque. Il manque, il me semble, à la rénovation urbaine une gestion du symbolique. Nous savons pourtant tout ce que représente quitter un lieu de vie. J'imagine à peine ce que ce doit être lorsque l'on y est obligé par la nécessité politique. »

Un quartier Français - Degroote, Dunkerque, Antoine Tricot

Habitat espace public et droits culturels

- ▣ Comment prendre conscience que nos lunettes sont teintées de nos propres références culturelles ?
- ▣ Comment les personnes identifient-elles ce par quoi elles veulent être représentées ?
- ▣ Comment savoir prendre le risque du vide ?
- ▣ Comment favoriser les expressions en dépassant les rapports de domination ?
- ▣ Comment créer du patrimoine commun ? En quoi ce travail est-il le terreau de la capacitation des personnes ?
- ▣ Comment s'approprier l'espace public, se sentir « chez soi » avec d'autres que soi ?
- ▣ À quelles conditions l'espace numérique devient-il « espace public » ?
- ▣ Comment les usages du numérique dépassent-ils la seule communication ?
- ▣ Comment construire des coopérations efficaces pour l'accompagnement des personnes ?
- ▣ Comment avoir plus de prise sur les décisions qui concernent les citoyen.ne.s ?
- ▣ Comment développer davantage la vie démocratique ?

Ressources

Ces documents présentent des points de vue qui permettent de faire résonner la thématique avec les droits culturels et ont représentés des points d'appui précieux pour nos travaux.

« Rapport sur l'importance des espaces publics pour l'exercice des droits culturels », rapporteuse spéciale sur les droits culturels, Nations unies

Consulter le rapport : <https://www.ohchr.org/fr/calls-for-input/reports/2019/report-importance-public-spaces-exercise-cultural-rights>

« Participation des habitants à la rénovation urbaine et enjeux de l'espace public au regard des droits culturels », Réseau culture 21, recherche-action 2018-2020

Télécharger la publication : <https://reseauculture21.fr/blog/2021/02/06/nouvelle-publication/>

« Un paysage du renversement. Des agriculteurs à l'école du sol », Clémence BARDAINE, Alexis PERNET, éditions du Commun, 2019

Télécharger ou commander le livre : <https://www.editionsducommun.org/products/un-paysage-du-renversement-clemence-bardaine-et-alexis-pernet>

« Croiser habitat et culture, deux objets pour une cible : De la mise en commun à la production de commun, projet, démarche et processus », Soaz Jolivet et Pierre Servain.

Lire l'article : https://corpus.fabriquesdesociologie.net/wp-content/uploads/2017/03/Soaz-Jolivet-Pierre-Servain_Croiser-habitat-et-culture_mars-2017.pdf

**« Mémoires et Territoires, repères pour l'action », Catherine
Foret, La Contre Allée, 2011**

**« Habiter le dunkerquois – un journaliste en résidence »,
Pierre DUQUESNE**

Consulter le site internet : <http://dunkerque.habiterlaville.fr/dk/>

**Témoignage de Zelda Soussan, metteuse en scène - Cie Le
Luit, Réseau culture 21, octobre 2020**

Voir le témoignage : <https://youtu.be/Cn-1lnaxwJA>

**« Quand la place devient publique », Joëlle ZASK, éditions Le
Bord de l'eau, 2016**

A series of horizontal dotted lines for writing.

habitat espace public

et droits culturels

Les rapports et les échanges évoluent mais les espaces publics sont des lieux de croisement au cœur de la vie des habitant.e.s. En développer les usages semble être un levier d'action pour régénérer la vie sociale. Ils contribuent à valoriser de nouvelles dynamiques au sein de la vie sociale de la cité.